

**Acheteur**

**Centre Intercommunal d’Action Sociale du Val de Dronne (CIAS)**

Résidence Autonomie "Le Galirou"

1 Boulevard Charles Roby

24350 - TOCANE-SAINT-APRE

Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire de services

**CONFECTION ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE**

Procédure adaptée

En application de l’article R. 2123-1, 3° du code de la commande publique

**Acte d’Engagement (A.E.)**

**SOMMAIRE**

[Article 1. Identification de l’acheteur 3](#_Toc202348646)

[Article 2. Contractant 3](#_Toc202348647)

[Article 3. Étendue de l'accord-cadre 5](#_Toc202348648)

[Article 4. Prix 5](#_Toc202348649)

[Article 5. variation des prix 5](#_Toc202348650)

[Article 6. Durée et/ou Délais d’exécution de l'accord-cadre 6](#_Toc202348651)

[Article 7. Paiement 7](#_Toc202348652)

[Article 8. Avance 7](#_Toc202348653)

[Article 9. Signature de l’accord-cadre PAR LE CANDIDAT 8](#_Toc202348654)

[Article 10. Acceptation de l’offre par l’acheteur 8](#_Toc202348655)

[Article 11. Notification du marché au titulaire 9](#_Toc202348656)

[Article 12. Nantissement ou cession de créances 9](#_Toc202348657)

[ANNEXE 1 – DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS 10](#_Toc202348658)

## Identification de l’acheteur

|  |  |
| --- | --- |
| Raison sociale | Centre Intercommunal d’Action Sociale du Val de Dronne (CIAS) |
| Adresse | Résidence Autonomie "Le Galirou"  1 Boulevard Charles Roby  24350 - TOCANE-SAINT-APRE |
| Adresse électronique | [cias@ccpr24.fr](mailto:cias@ccpr24.fr) |
| Numéro de téléphone | 05.53.90.61.94 |
| Signataire du marché | Didier BAZINET  Président |
| Contact pour les renseignements concernant le nantissement ou la cession de créances | Didier BAZINET  Président |
| Comptable assignataire | Service de Gestion Comptable de Ribérac  3 rue Amiral Augey-Dufraisse  24600 RIBERAC |

## Contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l’article « documents contractuels » du cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations sans modification aucune ;

**En tant que Candidat individuel**

 **Le signataire**

|  |  |
| --- | --- |
| M/Mme |  |
| Agissant en qualité de |  |

 M’engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte,

|  |  |
| --- | --- |
| Nom commercial et dénomination sociale |  |
| Adresse |  |
| Adresse électronique |  |
| Numéro de téléphone |  |
| Télécopie |  |
| Numéro de SIRET |  |
| Code APE |  |
| Numéro de TVA intracommunautaire |  |

 Engage la société .............................................................. Sur la base de son offre,

|  |  |
| --- | --- |
| Nom commercial et dénomination sociale |  |
| Adresse |  |
| Adresse électronique |  |
| Numéro de téléphone |  |
| Télécopie |  |
| Numéro de SIRET |  |
| Code APE |  |
| Numéro de TVA intracommunautaire |  |

**En tant que Groupement (Candidat groupé)**

 Le mandataire

|  |  |
| --- | --- |
| M/Mme |  |
| Agissant en qualité de |  |

, désigné mandataire :

 du groupement solidaire  solidaire du groupement conjoint  non solidaire du groupement conjoint

|  |  |
| --- | --- |
| Nom commercial et dénomination sociale |  |
| Adresse |  |
| Adresse électronique |  |
| Numéro de téléphone |  |
| Télécopie |  |
| Numéro de SIRET |  |
| Code APE |  |
| Numéro de TVA intracommunautaire |  |

S’engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l’offre du groupement à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L’offre ainsi présentée n’est valable toutefois que si la décision d’attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

## Étendue de l'accord-cadre

**Confection et livraison de repas en liaison froide**

Cet acte d'engagement correspond :

À l’ensemble de l'accord-cadre

## Prix

L'ensemble des prestations de l'accord-cadre concerné par cet acte d’engagement sera rémunéré aux prix indiqués dans l’annexe financière intitulé Bordereau des Prix Unitaires-Détail Quantitatif Estimatif (BPU-DQE).

**MONTANT MAXIMUM ANNUEL HT DE COMMANDE POUR LA PERIODE INITIALE ET POUR CHAQUE PERIODE DE RECONDUCTION :**

562 000,00 €

## variation des prix

Les prix sont révisables annuellement, à la hausse comme à la baisse.

Les prix, réputés pratiqués à la date de début du marché, sont fermes pour la durée du 1er décembre 2025 jusqu’au 31 décembre 2026.

Les prix sont ensuite révisables annuellement à compter du 1er janvier de chaque année de reconduction pour les périodes suivantes. Les prix ainsi révisés sont réputés fermes jusqu'au dernier jour de la période de reconduction en cours.

Le prix révisé est obtenu en appliquant au prix initial, le coefficient Cn résultant de la formule suivante :

| Formule |
| --- |
| Cn= 0,15 + 0,85 x (In / Io) |

Selon les dispositions suivantes :

Cn : coefficient de révision

0,15 = Partie fixe

0,85 = Partie révisée

• In est la valeur de l’indice des prix des prix à la consommation - Base 2015 - Ensemble des ménages - France - Nomenclature Coicop : 11.1 - Services de restauration - Identifiant 001763782

La révision s’opère sur la base de la dernière valeur de l’indice connu au moment de l’application de la formule

L’identifiant 001763782 est téléchargeable à l'adresse suivante : <https://www.insee.fr>

• Io est la valeur de ce même indice au mois d'établissement du prix Mo (mois de remise des offres)

Le coefficient résultant du calcul de la formule de révision est arrondi au millième supérieur (soit par exemple : 1, 00234 est arrondi à 1,003).

En cas de suppression de l’indice utilisé pour la formule de révision, il sera automatiquement remplacé, sans qu’un avenant soit nécessaire, par la nouvelle série mise en place par l’organisme émetteur, avec application, le cas échéant, du coefficient de raccordement correspondant.

Un avenant ne serait nécessaire que si l’indice n’était pas remplacé.

**L’application de la révision incombera au titulaire**

**Le titulaire communique ses nouveaux bordereaux des prix à l’acheteur**.

Ce document devra faire mention des variations en pourcentage par fourniture / prestation d’une année sur l’autre.

Le titulaire devra le faire parvenir à la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois au moins deux mois avant la reconduction du présent marché.

l’acheteur disposera d’un délai de deux mois pour valider la révision des prix.

En cas de silence à l’issue de ce délai, la révision est considérée comme acceptée et s’appliquera à la période suivante, si la reconduction n’est pas refusée.

**Révision provisoire**

Aucune révision provisoire ne sera faite.

**Clause butoir**

L’évolution du prix de règlement résultant de l’application de la référence d’ajustement (rabais ou remise déduit) ne peut en aucun cas conduire à une augmentation supérieure à 4% par an.

Si l’augmentation des prix constatée par rapport aux prix hors taxes figurant dans le BPU est supérieure à 4 % par an et dans le cas où la négociation\* menée avec le titulaire pour convenir à l’amiable de la hausse à appliquer s’avérait infructueuse, la commune pourra résilier l’accord-cadre, en dérogation aux règles contractuelles de préavis et sans indemnité la partie du marché restant à exécuter.

*\*en tout état de cause, des discussions peuvent s’engager entre les parties afin de trouver des solutions permettant de rationaliser les coûts de prestations et de réaliser des économies tout en respectant les exigences de qualité du service.*

**Clause de sauvegarde**

L’acheteur se réserve le droit de résilier, sans indemnité, la partie non livrée des fournitures à la date de remise du barème ou du tarif lorsque ce changement conduit à une augmentation de plus de 4% l'an.

## Durée et/ou Délais d’exécution de l'accord-cadre

Durée de l’accord-cadre :

Par dérogation à l'article 13 du CCAG fournitures courantes et services, la durée du marché ne commence pas à sa notification.

Le marché débutera à compter du 1er décembre 2025.

L’accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois.

Reconduction :

L'accord-cadre est reconductible tacitement, il comprend 3 reconductions.

Le marché débute à compter du 1er décembre 2025.

Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois.

La durée maximale du marché est de 48 mois.

l’acheteur pourra renoncer à la reconduction tacite par dénonciation expresse faite 1 mois avant l'échéance du contrat par l'envoi d'un préavis au titulaire du marché avec recommandé et accusé de réception.

Le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction tacite définie ci-avant.

Les prestations doivent être fournies jusqu’au dernier jour de validité du marché.

A l'issue de la dernière reconduction, plus aucune nouvelle commande ne pourra être réalisée en exécution de cet accord-cadre.

Si l’acheteur ne souhaite pas reconduire l'accord-cadre, il doit prendre une décision expresse de non-reconduction, qu’il notifie au titulaire au plus tard 30 jours calendaires avant la date d’échéance de l'accord-cadre initial ou d'une reconduction ultérieure.

Le titulaire ne peut s'opposer à la non-reconduction de l'accord-cadre.

Délais d'exécution des bons de commande *:*

Le délai de livraison des fournitures est fixé dans chaque bon de commande et court à compter de la notification de celui-ci.

## Paiement

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| Ouvert au nom de |  |
| Pour les prestations suivantes |  |
| Domiciliation |  |
| Code banque |  |
| Code guichet |  |
| N° de compte |  |
| Clé RIB |  |
| IBAN |  |
| BIC |  |

**Merci de Joindre votre RIB complet correspondant IBAN + BIC**

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur :

Un compte unique ouvert au nom du mandataire ;

Les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe 1 du présent document.

**Nota :** Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, L’acheteur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

## Avance

Aucune avance n’est prévue.

## Signature de l’accord-cadre PAR LE CANDIDAT

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **Du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Tampon et Signature** |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

## Acceptation de l’offre par l’acheteur

Est acceptée la présente offrepour valoir marché public.

Signature du représentant de l’acheteur au regard de la délibération n° 2025/23 du 18/03/2025.

A Ribérac,

## Notification du marché au titulaire

La notification s’effectue par voie dématérialisée via le profil d’acheteur avec Accusé Réception ayant valeur juridique.

## Nantissement ou cession de créances

**Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l’établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :**

|  |  |
| --- | --- |
| 1  La totalité du marché dont le montant est de *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* : |  |
| 2  La totalité du bon de commande n°….. afférent au marché *(indiquer le montant en chiffres et lettres)* : |  |
| 3  La partie des prestations que le titulaire n’envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à *(indiquer en chiffres et en lettres)* : |  |
| 4  La partie des prestations devant être exécutée par ……………………………………………. et évaluée à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* : |  |

|  |  |
| --- | --- |
| A |  |
| Le |  |
| Tampon et Signature |  |

## ANNEXE 1 – DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **DÉSIGNATION DE L’ENTREPRISE** | **PRESTATIONS CONCERNÉES** | **MONTANT H.T.** | **TAUX T.V.A.** | **MONTANT T.T.C.** |
| Mandataire : OUI / NON  Dénomination sociale :  SIRET : ………………………….….Code APE…………  N° TVA intracommunautaire :  Adresse : |  |  |  |  |
| Mandataire : OUI / NON  Dénomination sociale :  SIRET : ………………………….….Code APE…………  N° TVA intracommunautaire :  Adresse : |  |  |  |  |
| Mandataire : OUI / NON  Dénomination sociale :  SIRET : ………………………….….Code APE…………  N° TVA intracommunautaire :  Adresse : |  |  |  |  |
| Mandataire : OUI / NON  Dénomination sociale :  SIRET : ………………………….….Code APE…………  N° TVA intracommunautaire :  Adresse : |  |  |  |  |
| Mandataire : OUI / NON  Dénomination sociale :  SIRET : ………………………….….Code APE…………  N° TVA intracommunautaire :  Adresse : |  |  |  |  |
| **TOTAL :** | |  |  |  |